

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Franceville: première cuvée de l'école privée d'actions sanitaires et sociales

Guy MADJOUA-SANGOUETABA
Franceville/Gabon

VINGT-SIX infirmiers assistants font partie de la première promotion des étudiants de l'école privée d'actions sanitaires et sociales de Franceville, baptisée "Abouna-Alouba Mavie-Larosa". Du nom du 4e adjoint au maire, en charge de la jeunesse.

Au terme de la formation qui a duré deux ans, les impétrants ont reçu leurs attestations de réussite, dernièrement, à la faveur d'une cérémonie. En présence du directeur régional de la santé (DRS) et des responsables des principales unités hospitalières de Franceville. Major de la promotion, Stany Lekogho-Ndong, a remercié, au nom de ses promotionnaires, les formateurs pour la qualité des enseignements reçus. Et les dirigeants de l'établissement pour

l'opportunité à eux offerte de se former à nouveau. Parchemin en main, ils attendent désormais d'intégrer le monde du travail pour mettre en application les notions apprises lors de la formation.

En activité depuis le 5 novembre 2018 avec 135 étudiants inscrits, l'école privée d'actions sanitaires et sociales de Franceville forme essentiellement dans les domaines des sciences infirmières. Le recrutement se fait à partir du niveau baccalauréat pour les infirmiers d'État, et le BEPC pour les infirmiers assistants. Les enseignements, qui s'inspirent des programmes de l'ancienne École nationale d'actions sanitaires et sociales (ENASS), sont assurés par des spécialistes de la santé (médecins et chercheurs) en poste dans les structures de la place de Masuku. La qualité du corps enseignant, c'est justement un des points forts et objet de



Officiels et infirmiers assistants de la première promotion de l'EPASS.

Photo: Guy MADJOUA S

fiereté pour le fondateur et directeur de l'école, Yves Zacharie Okindja.

Parrain de la promotion, M. Abouna-Alouma s'est adres-

sé à ses filleuls: "la profession d'infirmière est un métier ingrat mais noble. Dans l'exercice de votre métier, il faudra savoir se montrer rigoureux et appliqués

en étant au service des patients". Notons que les premiers infirmiers d'État de l'EPASS sortiront au terme de cette année académique 2020-2021.

Ndendé/Palmier à huile: le soutien du député aux coopératives



Remise symbolique des clés d'une moto benne par le député Manfoumbi.

Abel EYEGHE EKORE
Ndendé/Gabon

IMBILE, Hitou I Dole, Mutsanu Yighkighe et Konge Dibumbu Di Ferre sont les quatre coopératives agricoles qui ont décidé d'opérer dans la culture du palmier à huile dans le département de la Dola (Ndendé).

Pour les encourager, le député de la circonscription, Yves-Fernand

Manfoumbi vient de les doter de matériel roulant. Le don remis, pour les aider à mieux s'organiser, est constitué de motos-bennes que le député avait sollicitées et obtenues de la Sotrader. "Par ce geste, je tiens à motiver les populations locales à s'organiser par la création de coopératives, dans le secteur du palmier à huile. Ce volet villageois doit être entretenu par des enfants de la localité impactés par

ce projet qui va permettre à beaucoup d'entre eux de sortir de la précarité", a fait savoir l'honorable Manfoumbi. Ces coopératives vont bénéficier, entre autres, de la rétrocession de 2 500 hectares de plantation de palmier à huile de la part d'Olam Sotrader, sur les 10 mille hectares que possède actuellement cette entreprise major dans le département de la Dola. Lequel a élargi sa dotation de motos-bennes aux autres compatriotes évoluant dans la culture vivrière ou la culture domestique. Une perche tendue pour leur permettre de sortir des zones enclavées et d'acheminer aisément leurs productions vers Ndendé où ils pourront mieux les écouler. Les représentants des coopératives bénéficiaires ont remercié leur bienfaiteur Yves-Fernand Manfoumbi. Reconnaisant que l'élu national n'est pas à son premier geste de solidarité dans la Dola, son fief politique.

Lopé: Florence Gheloube-Andjaye au contact des populations



La sénatrice de la Lopé, Florence Gheloube Andjaye-Ndong Obiang, dans une plantation.

.EVINE BINET
Booué/Gabon

LA sénatrice sortante du département de la Lopé et de la commune de Booué, qui vient d'être réélue pour un mandat de 6 ans, ne s'est pas départie des obligations liées à sa charge. Sitôt les élections sénatoriales terminées, Florence Gheloube-Andjaye-Ndong Obiang s'est rendue, récemment, dans sa circonscription électorale. Objectif: faire le compte-rendu des travaux parlementaires. Puis, s'imprégner d'un certain

nombre de projets de développement initiés dans la contrée.

De fait, de Booué en passant par la Lopé centre, le district de Mokeko, etc., Florence Gheloube Andjaye-Ndong Obiang a indiqué que la récente session parlementaire était essentiellement axée sur l'examen et l'adoption de la loi de finances. Tandis que le point d'orgue a été la révision de la Constitution. Laquelle, a-t-elle fait valoir, a débouché sur l'adoption de nouvelles dispositions visant à améliorer le fonctionnement de nos institutions. Elle a ensuite visité des exploitations agricoles, fruits du processus d'autonomisation des femmes prônée par la première dame, Sylvia Bongo Ondimba. Aussi, a-t-elle encouragé et félicité ses "sœurs, filles, mères et tantes pour leur implication dans le développement de leur contrée". Avant de leur faire don d'un important lot de matériel agricole. Elle a fait de même, à l'école publique de la Lopé Centre où elle a remis du matériel informatique.

Photo: B.Evine Binet

Photo: Abel Eyeghe